



Communiqué de presse

Embargo: 15.05.2007, 12:00

11 Transports et communications

N° 0351-0705-50

Microrecensement transports

Mobilité: un demi tour du monde par personne

Neuchâtel, Ittigen, 15.05.2007 (OFS/ARE) – **En 2005, chaque personne domiciliée en Suisse a parcouru en moyenne 19'000 km à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ce qui correspond à près d'un demi tour du monde. Cette distance, comme celle parcourue en voiture, est à peu de chose près celle qui a été observée en 2000, ce qui est nouveau après des décennies de croissance continue. En revanche, la distance faite en train a progressé d'environ 19% entre 2000 et 2005. C'est ce que montre le « microrecensement transports 2005 », une enquête réalisée tous les 5 ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE) auprès de 33'000 personnes.**

Les excursions d'une journée et les voyages avec nuitées ont été pour la première fois recensés de manière détaillée. En comptabilisant tous les déplacements en Suisse et à l'étranger, on obtient une mobilité annuelle totale de quelque 19'000 km par personne. 24% sont consacrés aux voyages avec nuitées (4600 km) et 6% aux voyages occasionnels d'une journée (1200 km). Presque 18% (3400 km) de la distance annuelle est parcourue en avion.

Stabilisation des distances par personne – augmentation de la part du train

Sur le territoire national, les personnes âgées de 6 ans et plus domiciliées en Suisse ont parcouru, en moyenne, 37 km par jour en 2005 pour un temps de trajet moyen de 88 minutes. Chaque jour, seule une personne sur neuf ne quitte pas son domicile.

Les distances journalières ont connu une forte hausse au cours des dernières décennies. Cependant, et pour la première fois, elles n'ont pour ainsi dire pas évolué par rapport à l'enquête précédente de l'an 2000. Si les distances en transports publics (en premier lieu en train) ont progressé de 16%, celles effectuées en voiture sont restées pratiquement inchangées. En dépit de cette stabilisation le trafic routier a encore augmenté depuis l'an 2000, en raison de la croissance de la population et d'un léger recul du taux d'occupation des voitures.

En revanche, la durée de déplacement a enregistré une nouvelle hausse (5%) en cinq ans, suite notamment à l'accroissement de la part de la mobilité douce (déplacements à pied et à vélo).

Deux tiers des distances en voiture et principalement pour les loisirs

La moitié environ des étapes parcourues en Suisse le sont à pied ou à vélo. La plupart de ces étapes sont cependant très courtes de sorte que ce n'est pas la mobilité douce mais bien le transport individuel motorisé qui prédomine largement en terme de distance avec une part de 69%. Le taux moyen d'occupation des voitures est de 1,6 personne.

Les loisirs constituent le principal motif de déplacement avec 45% des distances parcourues en Suisse; viennent ensuite le travail et la formation avec 27% et les achats avec près de 11%. Les déplacements pour les loisirs représentent plus de la moitié (52%) de la durée des déplacements (travail/formation: 23%, achats: 13%).

Part des ménages possédant une ou plusieurs voitures en hausse

Posséder une ou plusieurs voitures est devenu plus fréquent au cours de ces 20 dernières années. En 2005, 81% des ménages ont au moins une voiture. Ils sont même 31% à en posséder plus d'une. En 1984, seuls 69% des ménages avaient une voiture et 17% plusieurs.

Disparités entre groupes de population

L'âge, le sexe, l'exercice d'une activité professionnelle et le niveau de revenu sont des facteurs qui influencent fortement la mobilité. Les personnes âgées de moins de 18 ans et celles de 66 ans et plus parcourent moins de la moitié de la distance couverte par les groupes d'âges intermédiaires. Les hommes parcourent une distance supérieure d'un tiers (13 km) à celles des femmes. Les personnes actives couvrent deux fois la distance effectuée par celles n'exerçant aucune activité professionnelle. Les distances parcourues augmentent clairement avec le revenu du ménage.

Dans les zones urbaines compactes, les déplacements sont plus courts: la distance journalière par personne est ainsi nettement plus faible dans les communes-centres (33 km) que dans les communes rurales (42 km).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA
STATISTIQUE
Service de presse

OFFICE FÉDÉRAL DU
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
Service d'information

Microrecensement sur le comportement de la population en matière de transports

Le programme statistique de la Confédération prévoit – depuis 1974 – la réalisation d'enquêtes tous les cinq ans sur le comportement de la population en matière de transports (microrecensement transports). Lors de la dernière enquête, menée en 2005, un échantillon représentatif de 31'950 ménages et de 33'390 personnes de plus de 6 ans a été interrogé dans le cadre d'interviews téléphoniques assistés par ordinateur. Les questions ont porté principalement sur les thèmes suivants : possession de véhicules, de permis de conduire et d'abonnements des transports publics; intensité journalière des déplacements (nombre de déplacements, durée des déplacements, distances parcourues); motifs des déplacements et utilisation des moyens de transport; excursions d'une journée et voyages avec nuitées; opinion sur la politique suisse des transports.

Les résultats de l'enquête donnent une image détaillée de la mobilité de la population. Ils constituent la base statistique indispensable à la préparation de décisions politiques et au contrôle de leurs effets dans les domaines des transports, du développement territorial, de l'énergie et de l'environnement. Ils fournissent aussi des éléments essentiels à l'analyse approfondie des transports en Suisse.

16 régions et cantons ont participé activement à l'enquête en finançant un élargissement de l'échantillon pour leur territoire.

Renseignements:

Marc Gindraux, OFS, Section Transports, tél.: +41 32 71 36097

Davide Marconi, ARE, Section Bases, tél.: +41 31 32 25593

Nouvelles parutions:

La mobilité en Suisse, Résultats du microrecensement 2005 sur le comportement de la population en matière de transports; Office fédéral de la statistique, Office fédéral du développement territorial (2007), Neuchâtel, Berne; n° de commande: 841-0500. Prix: Fr. 28.– (sans TVA)

Dossier de presse (10 pages) disponible à l'adresse suivante:

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.Document.91827.pdf>

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Service d'information ARE, tél.: +41 31 322 40 55, fax: +41 31 32 24716; e-mail: info@are.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061

e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur les sites Internet de l'OFS (<http://www.statistique.admin.ch>) et de l'ARE (<http://www.are.admin.ch>)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :

<http://www.news-stat.admin.ch>

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires.